

Toulouse, le 30 juin 2007

LES AMIS DES ARCHIVES

de la Haute-Garonne



LETTRE DES AMIS n° 225

ISSN 0299-8890

11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72
Site Internet de l'association : www.2a31.net
Courriel de l'association : amis.archives@laposte.net

Tél. Archives départementales : 05.34.31.19.70
Fax : 05.34.31.19.71
Site Internet : www.archives.cg31.fr
Courriel : archives@cg31.fr

SOMMAIRE

Éditorial	1
Cours de paléographie	2
Permanences	2
Conférences des Amis des Archives	2
Inauguration de la statue de Riquet	2
Informations-expositions-conférences d'associations amies	3
Travaux de nos adhérents :	
1) Une course d'ânes un peu spéciale...	4
Paléographie	6
Chronique des Archives départementales	8

ÉDITORIAL

Chers Amis,

Vous trouverez dans cette dernière *Lettre* de l'année universitaire un bon de souscription. Le conseil d'administration a pris la décision d'éditer le livre écrit par Maurice Prin, illustré des photos de son ami Jean Dieuzaide. Nous espérons que vous répondrez nombreux à cette offre qui représente pour nous un gros travail préparatoire, accompli par l'équipe de l'édition animée par Guillaume de Lavedan, ainsi qu'un investissement financier accompagné de nombreuses démarches pour obtenir aides et subventions. Comme pour l'édition du Cartulaire de St-Sernin, nous espérons que cette parution sera une grande fierté pour les Amis des Archives.

Je vous donne rendez-vous aux Journées du Patrimoine les 15 et 16 septembre où notre association participe à l'ouverture au public des Archives départementales.

Bonnes vacances à tous.

Geneviève Moulin-Fossey

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

COURS DE PALÉOGRAPHIE

Les cours reprendront en octobre 2007 pour un nouveau cycle (d'octobre 2007 à juin 2008).

Les dates des premiers cours du mois d'octobre vous seront communiquées au début du mois de septembre dans la *Lettre n° 226* qui sert de convocation pour notre assemblée générale.

Bonnes vacances à tous.

PERMANENCES

La dernière permanence aura lieu le mercredi 27 juin 2007. Il n'y aura pas de permanence en juillet/août. La permanence reprendra le mercredi 26 septembre à 14 h.

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 6 octobre 2007 à 10 h dans la salle de lecture des Archives départementales.

Nous vous informons que les Archives municipales de Toulouse seront fermées du 13 juillet au 1^{er} août 2007.

CONFÉRENCES DES AMIS DES ARCHIVES

La dernière des trois conférences assurées par M. Jean Le Pottier aura lieu de 10 h à 12 h dans la salle de lecture des Archives départementales au 11 boulevard Griffoul Dorval 31400 Toulouse le samedi :

- **30 juin 2007 : Les Archives au service de la société, XXI^e s.**

Cette conférence sera suivie d'un apéritif de fin d'année.

INAUGURATION DE LA STATUE DE RIQUET

Le retour au pays

Samedi 12 mai dernier à 18 h, à Bonrepos-Riquet, une foule de sympathisants, d'admirateurs, de fans dirait-on de nos jours, attendait non sans émotion un événement lié à l'histoire prestigieuse d'un habitant du village : le dévoilement d'une statue en l'honneur de cet illustre habitant.

Mais plantons le décor.

À deux pas du château de Bonrepos, sous les platanes de la place, entre l'église et la mairie, la municipalité avait fait installer des bancs, quelques chaises, des tables destinées à un cocktail dînatoire et une estrade ; près de celle-ci, un voile de velours rouge pourpre, une sorte de « linceul » recouvrait un défunt et mystérieux personnage posé sur un socle. Dans ce cadre idyllique, par une belle fin de journée printanière ensoleillée, le spectacle champêtre du ciel bleu sur lequel se détachaient le vert des platanes et le rouge flamboyant du voile était ravissant et apaisant. La foule bigarrée attendait l'événement en écoutant les discours captivants et touchants pour la circonstance des personnalités : Jean-Paul Maronèse, maire de Bonrepos-Riquet, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, Claude Roudière, conseiller général du canton

de Verfeil, Jean Desobeau, président de l'association « Patrimoine et Paysages en Piémont Pyrénéen ». On y apprit notamment que la cérémonie en cours avait lieu grâce à la fidèle amitié et à la promesse tenue de Jean-Luc Moudenc pour la commune de Bonrepos-Riquet et que la statue à découvrir était offerte par la ville de Toulouse. On y apprit que le personnage voilé né à Béziers en 1604 (ou 1609 ?) s'était établi pendant douze ans à Mirepoix dans l'Ariège, puis à Revel, puis à Bonrepos au château du même nom qu'il acheta en 1651 et où il vécut jusqu'à sa mort en 1680. Receveur des gabelles, il entreprit en moins de quinze ans, avec les moyens rudimentaires de l'époque, une œuvre colossale de Toulouse à Sète : une tranchée de 240 km de long, de 16 à 19 m de large, de 2 m de profondeur, alimentée par les eaux de la Montagne Noire, la construction de 63 écluses, 320 ouvrages d'art. Tel Christophe Colomb à la recherche d'un « nouveau monde », tel Moïse sauvé par les eaux, tel Hercule et sa force hors norme, l'illustre habitant fit face à tous les défis avec ses collaborateurs talentueux et son « armée » d'hommes et de femmes de 12 000 travailleurs.

Après les discours, la chanteuse Sharon Drain entonna de sa voix puissante et mélodieuse le « Ô Toulouse » de Claude Nougaro qui rendit hommage au canal du Midi, puis le comédien Marcel Gaubert conta avec talent et passion l'épopée du grand homme du sud ouest qui, sous le règne du Roi Soleil, réalisa une œuvre gigantesque toujours en état de marche quatre siècles plus tard, visitée et admirée par des touristes du monde entier qui naviguent sur ses eaux vertes.

Enfin, la statue fut dévoilée par les personnalités et Pierre-Paul Riquet, Baron de Bonrepos, apparut tout de blanc vêtu sur son socle de briques roses, sur sa place Pierre-Paul Riquet et à proximité de son château, salué par un tonnerre d'applaudissements.

Cette statue de Riquet en habit de cour fut commandée à Madeleine Tézenas du Montcel, sculpteur qui avait déjà paré le Jardin Royal de Toulouse d'un buste de Saint-Exupéry. Petit clin d'œil de l'histoire, Madeleine Tézenas du Montcel réside chez Jean Mathias, le fils aîné de Riquet, grâce à Madame Baboulet, amie des Arts qui réserve exclusivement à des artistes un appartement de son hôtel particulier de Pennautier à Toulouse.

Guy Vallery-Radot, président de l'association « Riquet et son canal », accompagné de Michel Zbinden, Henry de Roaldès, Michel Sicard et Mireille Oblin Brière, remit un diplôme commémorant cette illustre et belle cérémonie aux deux maires à l'origine de la manifestation.

Pierre-Paul Riquet, le visionnaire, le travailleur acharné, le meneur d'hommes, grande figure du Sud-Ouest, ressuscité, acclamé, honoré est de retour sur ses terres. À nous tous de perpétuer sa mémoire en veillant sur son canal et sur son domaine de Bonrepos où se trouve la fameuse maquette hydraulique expérimentale qui lui permit de réaliser son rêve : relier l'Atlantique à la Méditerranée.

Mireille Oblin Brière

INFORMATIONS-EXPOSITIONS-CONFÉRENCES D'ASSOCIATIONS AMIES

Musée Saint-Raymond :

À partir du 2 juillet 2007 : nouvelle exposition *Métropolis*.

Depuis les premières fouilles archéologiques préventives réalisées à l'occasion de la construction des lignes du métro toulousain, le musée Saint-Raymond s'est fixé pour objectif de rendre compte, par des expositions temporaires, de leur résultat.

Les profonds creusements du sol toulousain ont, en effet, permis aux archéologues de l'INRAP, à partir de l'étude d'un important secteur dans le quartier Saint-Agne/Saint-Roch, d'avoir une nouvelle approche de la capitale gauloise des Tolosates aux II^e et I^{er} siècle av. J.-C. L'apport de nouveaux éléments – comme la découverte d'un cimetière du haut Empire, la mise

au jour d'une importante section complète de voirie romaine avec son réseau d'égouts, celle du soubassement d'un monument dont la fonction avait vraisemblablement un lien avec l'eau –, enrichissent considérablement leur connaissance de la ville gallo-romaine aux premiers siècles après notre ère, mais aussi de son évolution aux périodes médiévale et moderne, marquées par la vie religieuse chrétienne et l'évolution du monde funéraire.

L'exposition *Métropolis* invitera donc le visiteur à remonter le temps, strate après strate, depuis le XIX^e siècle jusqu'aux origines de la cité et à comprendre une période très lointaine, avant même l'arrivée de l'homme sur la terre, celle des temps géologiques où Garonne et Pyrénées étaient maîtres du paysage. Un voyage dans le passé de Toulouse, de *Tolose* et de *Tolosa*, à entreprendre comme en pénétrant dans le tunnel du métro, en empruntant la bonne rame et, selon l'humeur, en s'arrêtant chez les Toulousains, les Tolosates ou les Volques Tectosages... pour mieux connaître l'histoire de la « Ville Rose ».

Salon du livre d'histoire locale de Mirepoix :

Il se tiendra le dimanche 1^{er} juillet 2007 de 9 h à 18 h sous la halle de Mirepoix.

Deux conférences sont prévues sur l'histoire de Mirepoix à l'occasion du huitième centenaire de la chartre de coutume de la ville.

TRAVAUX DE NOS ADHÉRENTS

1) **M. Daniel RIGAUD nous a fait parvenir le texte suivant :**

Une course d'ânes un peu spéciale...

Voici un procès-verbal des consuls de Portet avec l'ordonnance rendue par le juge mage de la sénéchaussée de Toulouse¹ qui rappelle, un peu comme pour le charivari, une des coutumes en pratique sous l'ancien régime : ici, se moquer de maris trompés...

Les occasions de se divertir étant bien moins nombreuses qu'aujourd'hui, nos ancêtres avaient mis au point ces défilés où l'on devait bien rire (à l'exception toutefois des personnes visées...).

En effet, comme vous allez le constater, la scène devait être vraiment grand-guignolesque !

« L'an mil sept cents soixante trois et le vingt-troisième jour du mois de janvier, nous Jean Gary, premier consul, Giraut Savary, troisième consul, et Bernard Oulières, quatrième consul du lieu et juridiction de Portet soussignés, assistés des sieurs Dominique Lassus, François Bourbillières, Jean Roucolle dit Baudou, anciens consuls et Raymond Verdié, tous prudhommes et conseillers politiques de la communauté dudit lieu de Portet, y résidant.

Nous dits consuls ayant été requis par Arnaud Sembrés, habitant dudit Portet, qui nous a dit que certaines personnes avoient projeté à faire courir l'âne à son occasion et à l'occasion de sa femme, comme aussi à l'occasion de Jean Verdico et sa femme aussi habitants du même lieu, nous dits consuls d'ailleurs instruits que vendredy dernier vingt-unième du courant, les auteurs de cest attroupement avoient fait crier par Jean Savary le june en divers endroits du présent lieu : « Qui boudra bezé à fa courré l'azé per Arnaud Sembrés et le Jean de Bacou, qu'a las cornes grandes coumo un moutou, n'an qu'à ce trouba dimengé aprep Brespos à la plaço de Pourtet². »

¹ ADHG, fond de la sénéchaussée en cours de classement.

² Ce qui signifie, vous l'aurez compris : « Ceux qui voudront assister à la course de l'âne pour Arnaud Sembrés et le Jean de Bacou, qui a les cornes grandes comme un mouton, n'ont qu'à se trouver dimanche après Vêpres à la place de Portet ».

Nous dits consuls, voyant que les auteurs ci-aprez nommés ne nous avoit demandé aucune permission pour ce faire, que d'ailleurs nous nous serions bien gardés de leur accorder, et leur permettre la loy et les respectables arrest de notre parlement le défendant expressement, nous dit Gary consul, étant revêtu de notre livrée consulaire, accompagné desdits Giraut Savary, Bernard Oulières nos collègues et desdits politiques, nous avons été au-devant de cette troupe de monde où nous et nos témoins ont vu Guillaume Roucolle dit Trosse, assis à rebours sur une ânesse, le visage d'iceluy tourné vers la qu'ue de ladite ânesse, François Soulassol dans la posture ordinaire, François Laporte assi dans la posture ordinaire, Raymond Bousi, Jacques Ferrié sonnante une corne, et d'autres personnes avec des ajustements propres à cest spectacle, et aussi quantité d'autres personnes qui assistent et qui soutenoient les auteurs de ce tumulte, comme sont les nommez Gabriel Darolles, le sieur Ritay, Jean Marignac de la place, Jean Roquobrune, forgeron, Raymond Marignac, collecteur, et un nombre infiny d'autres personnes qui crirent à haute voix pour empêcher d'entendre la deffence qui (*sic*) nous dit consul faisons pour les arrêter ; enfin, ayant fait descendre de dessus ladite ânesse ledit Rouquolle, étant au-devant de la maison de Jean Coummenges, ayant pris ladite ânesse par son licol avec une autre ânesse, toutes les deux les ayant remises à notre valet consulaire pour les enfermer dans notre maison de ville, où étant au milieu de la place du présent lieu, seroit venu ledit Jean Marignac avec sa femme voulant arrêter lesdites ânesses disant qu'elles leur appartenoient, nous dit consul voulant absolument les reprendre pour les faire enfermer dans ladite maison de ville par notre dit valet consulaire, enfin il n'en fut pas possible, étant entouré de cest attroupement qui nous empêchet de pouvoir agir, et au surplus craignant quelque mauvais traitement, nous dit consul laissâmes aler lesdites ânesses en les poursuivant, et les ayant remises au même train, toute cette troupe s'en fut au logis où nous dits consuls et témoins entrâmes pour défendre de rechef ce désordre, prévoyant les évènements que cela pourroient causer ; ils se mirent à crié : « Pourtats de by, pourtats de by³ » pour empêcher que personne n'entendit notre deffence ; enfin, le logis plain de monde, entourés de toutes parts, leur représentant qu'ils agissoient contre nos deffences, surquoy ledit Marignac et Ritay et autres nous dirent que nous [ne] les pouvions pas empêcher de ce divertir et de ce promener par les rues avec les ânes ou ânesses ; nous dits consuls leur deffendîmes expressement de ne pas passer dans cest équipage et sonner la corne par devant les maisons dudit Sembrés et Verdié. Néanmoins, malgré cette deffence, ils poursuivirent leur pernicieux dessein et passant par devant la porte de la maison dudit Verdié, il y en eut deux ou trois qu'ils furent maltraités à coups de pierres à cause des crieries et des hurlements qu'ils firent au-devant de cette porte ; comme aussi ils passèrent par devant la porte dudit Sembrés avec cette corne sonnante, toujours même train et ajustements que dessus, feignant d'aler boire à la taberne de Jean Lavigne dit Pitorre pour passer par devant ladite porte dudit Sembrés ; à laquelle taberne nous alâmes devant la porte d'icelle, nous consuls, portant la parole aux dits Soulassol, Laporte et Darolles, leur disant que nous les prenions à partie, attendu qu'ils ne vouloient ny obéir ny écouter aucune deffence, et de là, nous dits consuls, nous nous retirâmes avec nos témoins, pour dresser notre procès-verbal pour servir ainsi que de raison. En foy de ce, nous dits consuls avons signé avec ledit Lassus, non lesdits Bourbillerres, Roucolle et ledit Raymond Verdié pour ne sçavoir de ce requis, et avons fait contre signé le présent par Leger Gary que nous avons pris pour notre greffier d'office, aprez avoir été duement assermenté.

Gary, consul Savary, consul Oulières, consul Lassus

Du mandement desdits sieurs consuls, Gary, greffier d'office.

Soit communiqué au procureur du roy ce 29^e janvier 1763.

De Morlhon, juge mage

³ « Portez du vin, portez du vin ! ».

Le procureur du roy,

Vu le présent verbal, requiert que les y nommés Guillaume Roucolle dit Trosse, François Soullassol, François Laporte, Raimond Bouzi, Jaques Ferrier, Gabriel Darolles, le sieur Ritay, Jean Marignac de la place, Jean Roquebrune, forgeron, et Raimond Marignac, collecteur, soient condamnés solidairement pour l'infraction par eux commise aux règlements concernant la course d'âne au rebours et désobéissance aux consuls en la somme de trente livres d'amande applicable un tiers aux pauvres du lieu, un tiers aux réparations de la maison de ville dudit lieu et un tiers aux réparations du présent siège royal et auditoire, avec deffenses de récidiver sous plus grande peine et que l'ordonnance qui interviendra soit exécutée à notre diligence comme un fait de police et qu'en outre, les sus nommés soient condamnés aux fraix exposés par lesdits consuls, liquidés. »

Sur un autre document, on trouve l'ordonnance du sénéchal :

« Nous Barnabé de Morlhon, écuyer, conseiller du roy, premier président présidial, juge mage et lieutenant général né en la sénéchaussée de Toulouze, juge en fait de police du lieu de Portet ;

Veu le verbail dressé par les consuls dudit lieu de Portet pour fait d'atroupement et contrevention aux règlements le 23^e du courant, notre ordonnance de soit-communié au procureur du roy de ce jourd'huy mise au bas dudit verbail et les réquisitions de Pimbert pour le procureur du roy.

Par notre présente ordonnance, disant droit sur les réquisitions des gens du roy, avons condamné et condamnons Guillaume Roucolle dit Trosse, François Soullassol, François Laporte, Raymond Bouzi, Jacques Ferrier, Gabriel Darolles, le sieur Ritay, Jean Marinac de la plasse, Jean Roquebrune, forgeront, et Raymond Marignac, collecteur, compris et nommés dans ledit verbail, solidairement pour l'infraction par eux commise aux règlements concernant la course d'âne au rebours et désobéissance aux consuls dudit lieu, en la somme de dix livres d'amende, applicable la moitié aux pauvres dudit lieu et l'autre moitié au luminaire de l'église du même lieu, leur faisant inhibitions et deffences de récidiver sous plus grande peine et sera la présente ordonnance exécutée à la diligence des gens du roy comme en fait de police.

Condamnons lesdits Roucolle, Soullassol, Laporte, Bouzy, Ferrier, Darolles, Ritay, Marignac, Roquebrune et Marignac, collecteur, aux fraix exposés par lesdits consuls que nous avons liquidés à la somme de dix livres unse sols un denier, compris les fraix de la signification de la présente ordonnance.

[*Écrit de la main du juge mage*] : jugé ce vingt-neufvième janvier mil sept cens soixante trois.
De Morlhon, juge mage. »

PALÉOGRAPHIE



Voici quelques extraits du cours de paléographie de Mme Sophie MALAVIEILLE du jeudi 24 mai 2007 (ADHG 37 J 16 (pièce 37)) :

Je Roy de ce que Je Anthoine Beral
ay bailhé à Jean Lavergne tailleur pour
me faire un habit tout complait le
dix septiesme juing 1620

Rolle de ce que je, Anthoine Beral,
ay bailhé à Jean Lavergne, tailleur, pour
me faire un habit tout complait, le
dix septiesme juing 1620.

Enly touter faictes me vindrent à Six livres six soulz tant pour
Les furnitures fasson doubleure ou l'estoffe par ce cy

Enfin, toutes faictes me vindrent à six livres six soulz, tant pour
les furnitures, fasson, doubleure ou l'estoffe, par ce cy

VI l(ivres) VI s(ols)

Montent les susdictes furnitures la somme
de iij l(ivres) X s(ols) 9 d(eniers)

Montent les susdictes furnitures la somme
de III l(ivres) X s(ols) 9 d(eniers).

Pour au(tra) app(oinctemen)t payé aud(ict) Dabadie portant qu'y me
deslivreroit led(ict) habit (et) en reffus constrainct p(ar) corps, payé
9 s(ols) VI d(eniers).

Pour au(tr)e app(oinctemen)t payé aud(ict) Dabadie portant qu'y me
deslivreroit led(ict) habit (et) en reffus constrainct p(ar) corps, payé

9 s(ols) VI d(eniers).

CHRONIQUE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

1) **Une nouvelle ligne de bus** permettra aux usagers des archives de se rendre sur le site : la ligne 27 (arrêt Archives départementales).

Effective à partir du lundi 2 juillet 2007, elle dessert notamment le Conseil Général et la gare Matabiau.

2) **Le prêt inter-services des microfilms de l'état civil** est suspendu pendant les mois de juillet et d'août.

3) À Toulouse, les Archives se mettent aux **horaires d'été** durant les mois de juillet et d'août : du lundi au vendredi, les salles de lecture sont ouvertes de 8 h 30 à 17 h.

Leur fermeture annuelle court du 2 au 13 juillet inclus.

Le site de Saint-Gaudens continue à vous accueillir aux horaires habituels.

4) Les Archives départementales ouvrent à nouveau leurs portes à l'occasion des **Journées du Patrimoine** sur la thématique des « métiers du Patrimoine : des hommes et des femmes au service des biens culturels ».

Le site de Toulouse, ouvert les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2007 de 14 h à 18 h, vous propose :

- des visites guidées des magasins avec présentation de beaux documents
- la découverte des métiers d'archiviste, de photographe, de relieur et de restaurateur
- une présentation des documents numérisés : état civil, cadastre, collections graphiques
- des ateliers d'initiation à la recherche généalogique
- des ateliers d'initiation à la paléographie
- des ateliers de moulages de sceaux et écritures anciennes pour les enfants.

Les Amis des Archives seront également présents et assureront la présentation de leurs activités ainsi que la vente d'ouvrages.

Le site de Saint-Gaudens, ouvert le samedi 15 septembre de 14 h à 18 h, vous propose des visites guidées avec présentation de beaux documents relatifs au Comminges. Est également assurée la vente d'ouvrages et de moulages de sceaux.